

NEWSLETTER



Fédération Syndicale des Familles Monoparentales

*La famille bouge, avançons ensemble***Nouvelle Collaboration !**

La Fédération Syndicale des Familles Monoparentales (FSFM) a rejoint la plateforme Helloasso ! 🎉 Cette collaboration vise à faciliter le soutien et les dons pour nos actions en faveur des familles monoparentales. Découvrez notre page et soutenez-nous en quelques clics : [Helloasso - FSFM](#).

Rejet de l'amendement de la défiscalisation de la pension alimentaire

Le 24 octobre dernier, un amendement en faveur de la défiscalisation des pensions alimentaires a suscité un vif débat au sein de l'Assemblée nationale. Ce texte, voté à 50 voix contre 46, visait à alléger la charge fiscale des parents qui reçoivent une pension alimentaire, avec une proposition de défiscalisation dans la limite de 4 000 euros par enfant, et un plafond annuel de 12 000 euros.

Les députés qui soutenaient cet amendement se montraient optimistes quant à son avenir, renforcés par le soutien de figures importantes de la majorité. Ils espéraient ainsi voir la France s'aligner sur les pratiques de certains de ses voisins européens en matière de pensions alimentaires.

Cependant, le 22 novembre, nous avons appris avec déception que cet amendement a été rejeté au Sénat. Ce rejet, qui semble passer sous silence dans les médias, soulève des questions importantes concernant la prise en charge des enfants. En effet, dans 82 % des cas, ce sont les femmes qui assument la charge principale des enfants, et la pension alimentaire moyenne reçue s'élève à seulement 190 euros par enfant, alors que les dépenses mensuelles s'élèvent à environ 750 euros.

Cette situation met en lumière les difficultés financières rencontrées par de nombreux parents et souligne la nécessité d'une réforme significative pour mieux soutenir les familles.

Actualité des associations

L'association "**Moi & Mes Enfants**", a récemment organisé une table ronde le 14 mars. Cet événement a réuni des intervenants de renom tels qu'Alexane Gérard d'AXA France, Johanna Luyssen et Marie Garaud d'AppSweetie. Animée par Olivia Barreau, la discussion a porté sur les inégalités financières et a permis d'explorer des solutions concrètes pour un avenir plus égalitaire. La rencontre s'est tenue au Tiers-Lieu du 13^e arrondissement à Paris, offrant une opportunité d'échanges enrichissants sur cette thématique cruciale.



La semaine dernière, **l'association ADFM** a co-organisé un événement marquant avec Le Relais 59, intitulé "Droits des femmes, droits des mères !" Ce rassemblement a permis de discuter des droits des mères et des actions à mener pour améliorer la vie des familles monoparentales, dont 85 % sont dirigées par des femmes.

Des élus, dont Emmanuel Grégoire et Johanne Kouassi, ont participé à cet événement qui s'est tenu le 8 mars 2025 à la Maison de la Vie Associative à Paris. Le programme a inclus deux tables rondes : la première, animée par Melissa Asloune, Judith Sevilla et Johanne Kouassi, a abordé les droits des femmes et la monoparentalité, tandis qu'un atelier artistique dirigé par Samiha Driss a permis de créer une fresque sur ce thème.

La seconde table ronde, avec Emmanuel Grégoire et d'autres intervenants, a traité des droits des mères, du logement et des besoins des familles monoparentales. Cet événement a favorisé des échanges enrichissants, soulignant l'importance de l'engagement collectif pour trouver des solutions concrètes.